

HAUTE SOMME

Un territoire bientôt sous le soleil

Terre d'éoliennes, la Haute Somme voit les projets à énergie solaire se multiplier.



Plusieurs communes de l'est de la Somme ont entamé des démarches pour s'équiper en parcs photovoltaïques.

Il y avait la terre, l'eau, l'air et maintenant c'est le feu du soleil de la Haute Somme qui séduit les investisseurs. Réputé pour ses éoliennes à foison, le territoire pourrait bientôt l'être pour ses parcs solaires. Montdidier en avait été le précurseur (lire ci-contre), Roisel pourrait embrayer le pas. À moins que ça ne soit Péronne. La course est lancée, la transition énergétique se fera aussi à travers le solaire en Haute Somme. Ce n'est pas encore demain que le parc d'énergie solaire va sortir de terre, à Roisel. Mais le projet de centrale de panneaux photovoltaïques, porté par la société anonyme d'économie mixte Somme ÉNERGIE (SEM) et son partenaire privé GreenYellow, filiale du groupe Casino, « avance bien », selon Alain Waller, directeur de la SEM, affiliée à la Fédération des énergies de la Somme (FDE 80).

« La première phase - l'étude d'impact sur la faune et la flore - est terminée et a conclu à un bilan favorable à notre projet, en prenant en compte quelques aménagements », explique le directeur. Autre avancée significative : le terrain de 5 hectares où doit s'implanter cette centrale de 10 500 panneaux solaires, annoncés par les porteurs du projet, est désormais connu. Aux quatre hectares de terrain appartenant à la SICAE (distributeur de l'électricité), partenaire de l'opéra-

tion, s'ajoutera l'ancienne parcelle SNCF jouxtant la déchetterie, détenue par la Communauté de communes de la Haute Somme (CCHS). Celle-ci a signé un bail emphytéotique (30 ans) avec la SEM et la SICAE pour qu'elles disposent d'environ un hectare et demi supplémentaire. « C'était pour nous un terrain qui ne représentait pas d'utilité, en plus il est idéalement positionné puisqu'à proximité du poste source de Roisel. Ce sera plus pratique pour injecter le courant », confie Jean-Marie Blondelle, vice-président à la CCHS en charge des énergies.

Les travaux de cette centrale photovoltaïque, dont le coût est estimé à 3 millions d'euros, avec prévision d'un financement participatif, ne sont pas prévus pour tout de suite. « Il y a encore plusieurs étapes à suivre,

« Il n'y aura aucun bénéfice, l'idée est de reverser les recettes pour financer des politiques de rénovation énergétique à Péronne »

Laurent Morelle, patron de Gazélec

le dépôt du permis de construire, l'enquête publique, l'appel d'offres, le rachat d'électricité... Nous avons bien six mois, un an devant nous avant de commencer à voir une réalisation concrète », souligne Alain Waller.

À Péronne, c'est un projet tout autant ambitieux qui est en cours.

LE PLUS GRAND À PÉRONNE

Il pourrait voir le jour au second semestre 2021, mais plus sûrement en 2022. Sur une parcelle de quelque 4 ha à proximité du collège Béranger, sur des terrains appartenants pour moitié à Intermarché et pour l'autre à la régie en énergie Gazélec, 12 500 panneaux vont être posés pour un investissement de 3,5 millions d'euros.

Le montage est un partenariat public/privé avec la Ville de Péronne à travers sa régie et Philippe Lavalard, le patron d'Intermarché. « Il n'y aura aucun bénéfice, l'idée est de reverser les recettes pour financer des politiques de rénovation énergétique à Péronne », explique Laurent Morelle, le

patron de Gazélec. Le projet calculé doit permettre de dégager à minima 50 000 euros/an sur 30 ans. Avec une production de 4 mégawatts crête, c'est l'équivalent de la consommation de 900 logements péronnais qui sera produit avec ce parc solaire.

LE PAYS DE COQUELICOT EN RETARD

Au Pays du coquelicot aussi, le solaire a la cote. À Miramont, le maire René Delattre souhaite créer une ferme photovoltaïque pour alimenter en électricité des serres. Le dossier s'épaissit peu à peu : une réunion avec la Fédération départementale de l'énergie (FDE80) et la chambre d'agriculture a permis de poser le sujet, indique l'élu qui assure que la société H2air, qui exploite des éoliennes construites sur le territoire communal, est prête à financer l'étude de faisabilité.

La Ville d'Albert songe de son côté à un parc de panneaux solaires derrière la déchetterie. Enfin, c'était une proposition de campagne du duo Claude Cliquet-Stéphane Demilly pour les municipales de mars 2020. Le candidat réélu maire indique que le projet est toujours d'actualité, mais pour l'heure, rien de concret, la municipalité indique qu'il est « encore trop tôt » pour en parler. ■
EMMANUELLE BOBINEAU, LUDOVIC LASCOSSE, HUGUES CHAIGNEAU, AUDE COLLINA

GL013.

Extrait du journal Courrier Picard - Lundi 30 novembre Page 24/25

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)